

Direction Opérationnelle de Télécommunications de Mostaganem.

Réf: AT/DOT27/SDT/DRA/71/2022.

Mostaganem le : 23/08/2022.

Le Directeur d'ALGERIE TELECOM
de Mostaganem

A:

Monsieur le Gérant de l'entreprise DEROUICHE Noureddine
Local N°1 cité 58 logts Sidi Khettab W Relizane

Objet: Mise en demeure.

Projet : Travaux canalisation pour modernisation réseau cuivre en FTTH cité Kharouba 2.
Contrat N° :28/22 du 30/06/2022.

J'ai le regret de vous informer que les délais de réalisation du projet canalisation que vous avez entrepris, conformément au contrat cité en objet, sont dépassés. Alors que, l'avancement des travaux demeure au ralenti, en plus de l'impossibilité de vous contacter sur le N° 0552 140 828, que vous nous avez communiqué (injoignable).

A cet effet, Je vous mets en demeure de prendre vos dispositions et renforcer le chantier en moyens humains et matériel pour terminer les travaux dans les meilleurs délais.

A défaut, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise, conformément aux clauses du contrat.

Entreprise Des Travaux Bâtiment
Tous Corps d'Etat
DEROUICHE Noureddine
Centre Sidi Khettab W.RELIZANE
RC N° 48/00-0837454 A 08



ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS
DOT MOSTAGANEM

Signé: M. MAIZI Foued